L'Esclop

Si « esclop» signifie sabot en gascon, pour le meunier c'est l'auget (conduit en bois acheminant le grain de la trémie à l'oeil central de la meule)...

Bulletin de l'Association Girondine des Amis des Moulins affiliée à la FDMF **N° 7**

JANVIER 2006

SOMMAIRE

Editorial ……..……..p 1
Compte-rendu AG . ..……... p 2
« Entrer comme dans un moulin » p 3
La roue de Cocussotte ……..p 4
Défense de nos moulins ……..p 5
Moulin de Lansac, ……..p 6
Moulins du Népal ……..……...p 6
« Vous avez dit Gironde? » …….p 7
Calendrier de l'année ……..p 7
Le meunier de Barbaste ……..p 8
Le moulin de Barbaste … … …...p 8
Brèves …… ……...p 8

Les administrateurs de l'AGAM

Président
Alain EYQUEM

Vices présidents
Denis THEBAULT
Pierre SALAVERT

Secrétaire
Dominique CHARPENTIER

secrétaire adjointe
Dany BERTHIOT

Trésorier
Paul Henri HERVOIS

Trésorière adjointe
Lucie LAMY

Administratrice, chargée du journal
Josette ASNI

Administrateur archiviste
Francis BONNETEAU

Administrateurs
Eric CHARPENTIER
Danièle DUPART
Jean Bernard CHAMBARAUD
Jacques CONSTANTIN
François REBEYROTTE
Bernard BOUILLON
Eric SOULEYREAU

L'ESCLOP n'est pas responsable des opinions, textes, analyses et synthèses émis par les auteurs. Toute reproduction, même partielle, des textes et illustrations est soumise à une autorisation écrite de l'éditeur.

Editorial

(Rapport moral fait en Assemblée Générale le 3 décembre 2005)

Notre association départementale est jeune mais elle m'apparait déjà bien adulte tant les activités sont diversifiées, les projets en action, les idées en ébullition… Les CA sont de vrais moments de travail. Je voudrais vous faire part des grandes lignes d'action que nous avons, pour certaines, développées cette année ou que nous avons lancées pour d'autres .

L'informatisation de notre association pour améliorer notre fonctionnement (archivage grâce à une arborescence fonctionnelle, échange entre membres du CA par mèls, classification des documents vers la constitution d'un fonds documentaire, base de données des adhérents, comptabilité,…)

Les outils de communication : si l'on veut que les moulins prennent place dans le paysage informatif et nous faire connaître, il faut se doter de moyens de communiquer (l'ESCLOP, Le site ARAMA, des outils de conférences : diaporama, vidéos, photos en ligne,…). Nous avons des projets avancés dans ce domaine.

*L'ouverture vers les autres : les institutionnels (Mairies, Conseil Général, Conseil Régional, Office de Tourisme, CDT,…), les associations qui oeuvrent aussi pour la mise en valeur du Patrimoine, les individus (chercheurs qu'il faut accueillir, les étudiants, les Universitaires, les autodidactes, les propriétaires, les touristes …) qui nous contactent très souvent (ce fut une de mes surprises…), enfin le grand public (fête des moulins). Pour clore le domaine de la communication et de l'ouverture, je dirais « **partout, toujours parler des moulins !!!!** » C'est à ce prix qu'ensuite les institutionnels aideront les associations qui sauvegardent les moulins, que le grand public sera plus à même de découvrir ce patrimoine !*

La prise en considération des propriétaires de Moulins…. Beaucoup de travail si l'on s'y attelle. Cette année avec l'aide de la FDMF et de l'Association des Riverains de France défense des droits d'eau devant la menace d'une nouvelle loi. ***Propriétaires, racontez-nous vos moulins ! Prenez vos plumes et vos appareils photos !***

L'accompagnement des associations locales qui oeuvrent pour la sauvegarde et la restauration d'un moulin. Souvent elles ont été créées grâce aux conseils de l'association girondine et les voir grandir, prospérer est un pur bonheur pour tous les amoureux des moulins. Veillons à en faire naître d'autres. Et je trouverais extrêmement bénéfique que ces associations nous parlent d'elles ! C'est la famille en quelque sorte !

Ne pas oublier que nous existons nationalement au sein de la Fédération des Moulins de France. C'est le gage d'une mutualisation des ressources, des compétences, des informations, des connaissances.

Cette année nous avons travaillé dans toutes ces directions, et je tiens à féliciter les membres du conseil d'administration qui ne rechignent pas à la tâche mais qui peuvent faire plus encore car la tâche est immense !!!!

Ce fut donc une bonne année pour notre association et cela me conforte dans la décision que j'ai prise d'accepter ce rôle de président !

Je terminerais en signalant aussi que notre association est un espace de convivialité où chacun doit trouver sa place dans le domaine qui lui convient. Les sorties, les rencontres, les repas, les discussions sont un élément capital à notre fonctionnement. ***Et si je devais faire un vœu, puisque la nouvelle année est là, je souhaiterais, j'aimerais que nous prenions du plaisir à travailler ensemble. Les moulins n'auraient pas à s'en plaindre !***

Alain Eyquem
Président AGAM

Les membres du bureau lors de l'Assemblée Générale...

Compte-rendu de l'AG du 3 septembre 2005 à Saint André de Cubzac

Le Président remercie les présents, les adhérents qui ont eu l'amabilité de s'excuser et la petite équipe du bureau qui a organisé cette journée, en particulier notre dévouée Josette Asni. Il rappelle aussi que c'est à St André de Cubzac qu'est née notre association et qu'il est fort agréable de s'y retrouver cette année. Il tient à remercier la commune et M. le Maire pour l'accueil toujours renouvelé.

Rapport moral.

Un partie de l'assistance

lire l'éditorial, page 1

Rapport d'activités: Le rapport d'activités est fait sous forme d'un diaporama qui permettra à l'assistance de revoir les moments forts de l'année…

VOTE : Le rapports moral et d'activités sont approuvés à l'unanimité

Bilan financier:
Paul Henry Hervois, notre trésorier, assisté de Lucie Lamy, son adjointe fait ensuite un bilan financier pour l'année 2005. En conclusion nos finances sont saines, le nombre d'adhérents est stable.
Le solde est positif en banque et en caisse .
Paul Henry souligne l'aide du Conseil Général qui permet à notre association de vivre et de se développer.
Le bilan a été envoyé à tous les adhérents.

VOTE : Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Cotisation : l'Assemblée Générale se prononce à nouveau pour le maintien du montant de la cotisation pour 2006 et 2007
VOTE : La proposition est adoptée à l'unanimité

Projets 2006:
Sorties, rencontres :
Congrès AG FDMF 7,8,9 avril 2006 (Toulouse et sa région)
Voyage ADAM 47 : (les moulins de la vallée du DROPT, de sa source à l'embouchure) : 22, 23 avril 2006 ? (à confirmer)
Echange avec l'Angleterre : 11 au 16 mai 2006 organisé par l'Association du Moulin de Maître Pierre
Rencontres de l'AGAM au Musée d'Aquitaine octobre 2006 (conférences + sortie)
Voyage FDMF : octobre 2006
Méchoui : une discussion est entamée pour dire que ce moment convivial doit être conservé mais prendre peut-être une autre forme. Une proposition semble séduire : **une journée formation, information démonstration, sur le repiquage des meules avec les meuniers des Charentes Maritimes et des Landes. Journée ouverte au public. Présenter ce savoir-faire, qui fut capital dans l'histoire de la meunerie, est pour l'ensemble de l'AG une proposition séduisante.** Le Président propose que le CA de Janvier 2006 en étudie l'organisation et la faisabilité. Une formule repas est donc à envisager. Un lieu est avancé : Moulin de Coubeyrac, chez notre ami Bernard Bouillon .
AG 2006 à Verdelais en décembre 2006.

Le restaurant après l'AG !

Rencontres estuariennes (juin 2006) expos, conférence à St André de Cubzac au mois de juin. Un partenariat avec le Conservatoire de l'estuaire est souhaitable. La place des moulins sur les deux rives de l'estuaire mérite que l'on y travaille (moulins du Médoc et du Blayais, Bourgeais….).
« Scènes d'Eté » du Conseil Général : le partenariat avec Didier Ballan se renouvelle et se développe. Une réunion de travail a déjà eu lieu. L'AGAM a contacté (courrier) les maires des communes ayant un moulin pour recommander ce spectacle sur le thème des moulins.
Un membre du CA a suivi une formation IDDAC pour acquérir une compétence dans le domaine de l'organisation de rencontres et spectacles.
L'AGAM est très sensible aux manifestations du Conseil Général dans le domaine culturel et s'y implique chaque fois que cela est possible et bénéfique pour notre association. Nous suivons de près le projet SAPIENS (nouvelles technologies, savoirs et culture….).
Outils de communication
L'ESCLOP: parution habituelle (4 numéros par an).
Edition plaquette : généalogie d'une famille de meuniers en Gironde
Bulletin d'adhésion sous forme de dépliant : devis en cours
Diaporama pédagogique sur les moulins (conférence. Eric) : finalisation
Numérisation vidéos : moulins bateau,…
Guide des moulins d'Aquitaine (sortie mai 2007 ?) : budgétisation en cours
Alimentation du site ARAMA (notre site) : Francis Bonneteaud, membre du CA, est sollicité à ce sujet (organisation au CA de janvier 2006)
…
Journée nationale des moulins: confection du dépliant en cours, devis pour signalisation (offre aux propriétaires,…). A cette occasion, qui demeure un moment phare pour nos moulins, la publicité pour « Les Scènes d'Eté en Gironde » est à développer en partenariat avec Didier Ballan.
Recherches, histoire de la meune-

rie, recensement,…
Mise à jour du fonds documentaire vers un Centre de Recherche Molinologique départemental consultable (adhérents, public ?) : iconographie, photos, documents, vidéos, bibliographie…
Prise de contact avec universitaires
Proposition aux propriétaires adhérents : « Parlez-nous de vos moulins ! » (mémoire vivante, approche historique, photos,…) pour l'Esclop
Recherches en cours identifiées : moulins-scie, moulins bateau, moulins et imaginaire, moulins du Libournais, moulins de l'estuaire (Médoc, Blayais), …
Problème du recensement par l'Association….. (proposition pour les moulins à eau : « un adhérent, une rivière » ?)
Relations associations locales :
aide à création ou à restauration : St Félix de Foncaude, Carbon Blanc, moulin des Vergnes, …
Proposition : « Parlez-nous de vos associations ! » pour l'Esclop.

Divers :
Conservatoire de l'Estuaire :Dominique Charpentier présente le partenariat qui se met en place. Charge à nous d'effectuer un travail sur les moulins des communes de l'estuaire. Le projet d'une action (exposition, conférence,…) menée par nos soins, sur la commune de St André de Cubzac se précisera au CA de janvier.
Scènes d'Eté en Gironde du Conseil Général : Didier Ballan présente son projet 2006 aux propriétaires présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30. Les présents à cette Assemblée Générale se retrouvent ensuite,, pour la plupart au restaurant avant de visiter le château de Vayres.

(Photo de Francis Bonneteaud)

Claude DU-NETON est un amoureux de la langue française qui depuis trente ans s'est attaché, à expliquer l'origine des mots, l'évolution des expressions, à retracer l'histoire des mots…
Dans son ouvrage « Le plaisir des mots » édité chez Denoël, paru en septembre 2005, il nous instruit sur l'expression « entrer comme dans un moulin…. ».
(Merci à Patrick Espel de nous avoir transmis cet extrait…)

« Entrer comme dans un moulin…. »

« … Lorsqu'on entre sans difficulté et sans cérémonie, en un lieu normalement privé, voire gardé par des sbires-les appartements d'un personnage important, ou les locaux d'une administration sourcilleuse qui exige habituellement un justificatif de visite-, on dit que l'on est entré là « comme dans un moulin ». Certes,mais pourquoi précisément un moulin, entre tous les établissements d'artisanat ou de commerce? Le moulin, qu'a-t-il de spécifique?
C'est la question que m'a posée M. François George, un lecteur parisien intrigué par cette comparaison anodine. La locution, poncée par l'habitude, est, en effet, le reflet d'un mode d'existence qui a disparu de nos villages français. Elle fait allusion à des manières de vivre à la campagne dont les dernières traces se sont effacées avec la meunerie, tout de suite après la Seconde Guerre mondiale. Il faut savoir que les moulins, jadis - qu'ils fussent à vent juchés sur une butte, ou bien à eau, blottis au bord d'un ruisseau - , étaient des endroits très fréquentés. Chaque famille avait pour usage de cuire son pain avec sa propre récolte de blé, et devait donc moudre le grain assez régulièrement afin de renouveler sa provision de farine.
D'autre part les marques de civilité dans les temps ancien étaient incomparablement plus protocolaires que de nos jours; on avait coutume, par exemple en ville, d'envoyer un carton quelques jours à l'avance pour prévenir les personnes à qui l'on voulait rendre visite. A la campagne, on n'entrait chez les gens qu'après avoir été longuement prié de le faire par le maître ou la maîtresse de maison. Encore fallait-il que le visiteur fût remarqué, que l'on entendit des appels ou les coups frappés sur la porte…
Mais le moulin, entre tous les lieux de passage, était celui où régnait en permanence un vacarme engendré par l'outil: la meule, bien sûr, mais surtout le fameux tic-tac des contes et légendes. Ce bruit particulier qui résonnait dans le local était produit par le « babillard », une pièce de bois crénelée qui tape sur l'auget pour faire descendre le grain de la trémie, et couler sous la meule qui le broie. Ajoutons le grincement des axes et des pignons de bois pour le moulin à vent, la chute de l'eau sur la roue à aubes pour l'autre, et l'on comprendra que les civilités de la porte n'étaient pas de mises au moulin. Il était impossible de se faire entendre du meunier avant d'être en mesure de lui crier aux oreilles ! Dans ces conditions, la seule chose à faire était de franchir le seuil sans plus de formalité que, ma foi, au cabaret! C'est pour cela qu'entrer quelque part « comme dans un moulin », c'est tout simplement entrer sans frapper—ce qui est désinvolte en diable. »

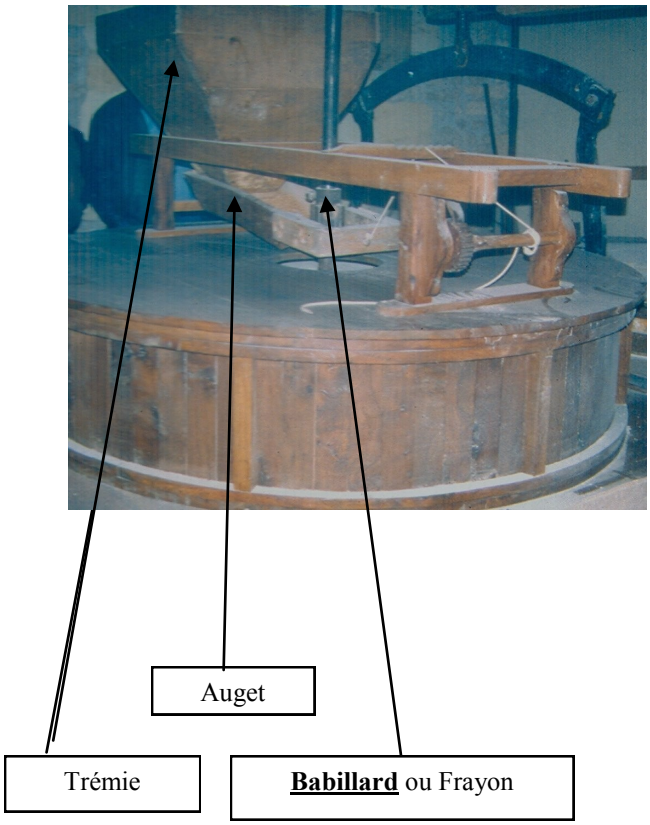

Moulin de Pujols -

Une nouvelle roue au moulin de Cocussotte.

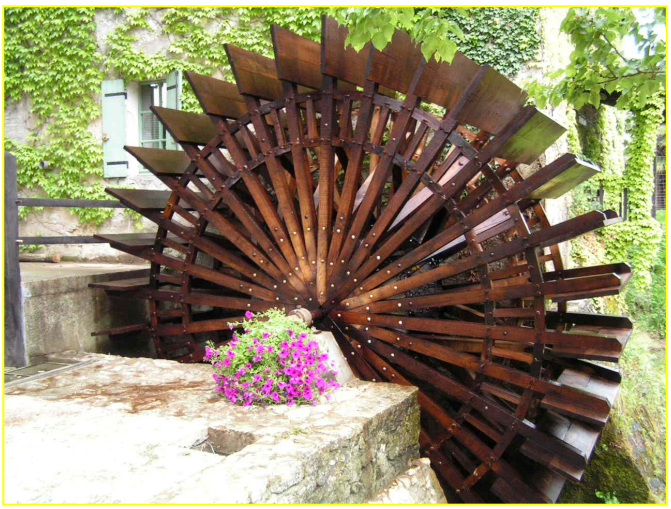

Nous reproduisons ci-dessous un article de Sud-Ouest (Christelle Elie) qui relate le travail entrepris par notre ami Jacques Constantin, administrateur à l'Agam, responsable de la commission « Droits d'eau ». Il vient en effet de construire une roue verticale qui redonne vie à son moulin de Cocussotte…

« ...Jacques Constantin s'est construit un véritable havre de paix au lieu-dit Moulin de Cocussotte, sur la commune de St Pierre sur Dropt. La maison familiale qu'il rénove depuis trente cinq ans se situe dans un cadre féerique au bord de la rivière Dropt. Le moulin qui ne possédait pas de roue, mais fonctionnait jusque dans les années 60 grâce à des turbines (comme la plupart des moulins de la région), vient tout juste d'être équipé d'une roue à pales de 4 tonnes. C'est une création personnelle que Jacques vient de réaliser en peu de temps. Cet employé de l'enseignement , physicien, diplômé d'astrophysique, a réalisé une pièce unique constituée de 400 pièces de bois dont 32 pales et d'1 tonne de métal. Modestement, il parle « d'un écrin pour un bijou », c'est aussi une valorisation du patrimoine local plus que réussie.

Trois générations. Ce moulin, héritage familial, utilisé par son grand-père puis par son père pour moudre les farines animales et comme scierie, n'avait pas côtoyé la rivière depuis plus de vingt ans. « Le Dropt a été très abîmé dans les années 60 par la démolition du barrage de la maison éclusière, c'était à l'époque de l'installation de l'eau potable. La chance du moulin, c'est que le Syndicat intercommunal du bassin versant du Dropt ait entrepris des travaux de réfection des barrages. »

Une fois les dégâts des années 60 réparés, l'eau a pu de nouveau venir lécher les bords de la demeure.

Jacques avait construit une première roue « sommaire » en 1978, constituée de 16 pales pour 4,70 m de diamètre. En une année, Jacques a remplacé cette roue par une pièce plus prestigieuse. « J'ai imaginé la structure métallique avec l'axe que j'ai fait faire à Avers, en Belgique, au chantier naval.J'ai été le chercher en octobre. Ses coussinets sont en bronze, les pièces s'usent moins par rapport au fer et c'est plus léger. La structure métallique a été assemblée par Technisoudure, à Marmande, ils n'avaient jamais fait ça! Quant aux pales elles sont en chêne. »

Jacques Constantin qui adhère à l'Association Girondine des Amis des Moulins (AGAM), a également construit un bassin d'agrément, 200m³ d'eau dans lequel se reflète, à la tombée de la nuit, une partie de la roue….. »

La mise en service de cette roue fut l'occasion d'une fête où amis des moulins, voisins, passionnés, curieux se retrouvèrent pour une inauguration sous le signe de la convivialité… Bravo donc à notre ami Jacques pour ses talents d'artisans, de technicien, de créateur,...d'historien!

Jacques Constantin explique…

Une assistance attentive…

Le moulin a le droit de tourner

Le préfet n'aurait pas dû refuser l'autorisation d'exploiter le moulin sous prétexte que le droit d'usage s'est éteint par la non utilisation de l'installation

Descendu des Pyrénées ariégeoises, l'Aigue brun, simple torrent à sa naissance, devient un cours d'eau au fur et à mesure qu'il pénètre sur le plateau de Lannemezan. Au temps de l'Ancien Régime, il irriguait les propriétés du marquis…, seigneur des lieux sur des centaines d'hectares. De mémoire d'homme, le moulin à farine a toujours utilisé le courant du torrent devenu rivière pour en tirer la force motrice. Les gens du pays, avant la révolution, payaient redevance au marquis pour l'utiliser.

Refus d'autorisation

Dans le souvenir collectif, la roue ne tourne plus depuis plusieurs décennies. Le canal de prise est plus ou moins effondré et le canal de fuite encombré par une végétation sauvage. Qui est propriétaire de ce moulin?

Personne ne s'en soucie jusqu'au jour où Fernand Y, commerçant en aliments pour animaux, l'acquiert dans l'intention bien arrêtée de moudre des grains pour alimenter son commerce. A partir de là, le débat judiciaire s'instaure. Si Fernand , en tant que propriétaire des terres bordant la rivière des deux côtés, détient des droits de propriété sur le lit et les deux rives, l'utilisation de l'eau courante pour produire de l' énergie n'est pas libre. En application de l'article L.215-10 du code de l'environnement, l'autorité administrative a son mot à dire. Pour Fernand, il n'y a pas de problème puisque le moulin existe de longue date. Malgré cela, le préfet chargé de la police de l'eau, lui refuse l'autorisation de faire fonctionner le moulin et donc de prélever de l'eau de l'Aigüe brun. Malgré un recours de Fernand contre cette décision, la cour administrative d'appel n'annule pas l'arrêté du préfet et, sur pourvoi, le litige vient devant le Conseil d'Etat.

Bien national

La haute juridiction, comme elle le fait souvent, a posé un principe d'où découle la discussion: une prise d'eau, donc un moulin, n'a nul besoin d'être autorisée pour dériver l'eau d'un cours d'eau non domanial si la prise est fondée en titre ou a une existence légale. Répondent à cette définition les prises d'eau qui font l'objet d'une aliénation comme bien national au moment de la Révolution ou qui ont été établis en vertu d'un acte antérieur à l'abolition des droits féodaux, et l'existence matérielle de la prise d'eau, faite en vertu d'un acte antérieur à l'abolition des droits féodaux. Fernand se prévaut tant de l'acte antérieur que de l'aliénation comme bien national. Face à cette argumentation, la cour administrative d'appel estime que l'existence du moulin avant l'abolition des droits féodaux n'est pas établie.

Toutefois elle n'a pas répondu sur le deuxième argument, celui concernant la qualité de bien national du moulin. Elle est donc censurée. Ayant ainsi annulé l'arrêt de la cour d'appel, le Conseil d'Etat évoque l'ensemble de l'affaire.

Analysant la motivation de l'arrêté du préfet, il retient qu'il est fait d'une part, de l'absence de preuves de l'existence du moulin avant l'abolition des droits féodaux et d'autre part, même fondé en titre, celui serait éteint du fait de la non exploitation du moulin depuis une crue dévastatrice, il y a une cinquantaine d'années

Pour annuler la décision du préfet, le Conseil d'Etat répond que le propriétaire, le marquis…, a émigré en 1791, et que ses biens ont été saisis et vendus comme biens nationaux. Le droit à la prise d'eau est donc fondé en titre. Il faut alors répondre à l'argument du préfet tiré de la non utilisation du moulin depuis de longues années, entraînait la disparition de ce titre. Tout un chacun sera intéressé par la manière dont le Conseil d'Etat s'est exprimé à ce sujet: la circonstance que les ouvrages n'aient pas été utilisés pendant une longue période, pas plus que le délabrement des bâtiments ne sont de nature à remettre à remettre en cause la pérennité du droit. Mais, dans l'arrêté du préfet, il existe un autre motif. Il soulève que l'installation mise en place par Fernand a pour résultat d'augmenter la force motrice produite jusque là. Il est répondu que cela ne fait pas échec au titre résultant de l'aliénation comme bien national mais implique seulement une demande d'autorisation pour la puissance supérieure à celle d'origine.

Voilà une décision qui intéresse tous ceux qui, depuis la libéralisation de l'énergie, peuvent produire de l'énergie et la vendent à l'EDF.

La décision du Conseil d'Etat a permis de redonner vie à de vieux moulins à l'abandon depuis des générations et d'en tirer quelques profits.

JACQUES LACHAUD

« La France Agricole »
2005

Un grand jour à LANSAC

C'était le 1 er octobre 2005 à Lansac. L'Association des Amis du Moulin de Grand Puy voyait, en compagnie d'une grande assistance, son moulin prendre forme. Le toit posé, le moulin attend ses ailes pour le printemps ce qui nous promet une inauguration spectaculaire. Félicitation à Jean Menaud, entouré de son équipe et de sa famille, des élus de la commune et du Conseil Général. Un travail de persévérance que l'AGAM a d'abord conseillé puis soutenu, fidèle à ses objectifs: faire naître des associations locales de sauvegarde, conseiller, épauler …. pour que revivent nos moulins de Gironde!

DES MOULINS DU BOUT DU MONDE…

Jean et C. Cazimajou, nos amis de Saint Savin de Blaye, nous transmettent des photos prises au Népal par leur amie Lydie MENU.

Moulin à eau à Shaules Bazar (20 km de POKHARA). Le torrent descend de l' Annapurna…

Moulin à eau à Bhichok, à une heure de marche de Shaules.

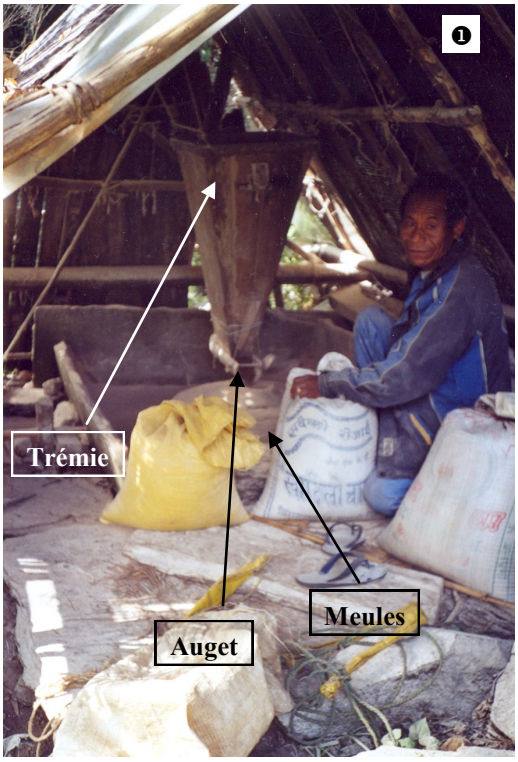

« Gironde ? Vous avez dit Gironde ? »

Notre ami JP AZEMA ,éminent spécialiste des Moulins au sein de notre Fédération, nous transmet un extrait d'un ouvrage de JP Desprat (« La belle histoire de Gironde) qui nous indique l'origine du nom de Gironde donné à notre département et à notre estuaire…dominé par de nombreux moulins à vent...

« ...On retrouve en 1160, à La Réole, en Aquitaine, une famille de Gironde représentée par un certain Arnaud 1er , seigneur de La Réole. Cette famille est donnée par le généalogiste Deribier du Chatelet comme originaire du Rouergue. L'expatriement de cette branche de la famille de Gironde, loin de son pays d'origine, s'explique par l'essor de l'ancienne batellerie sur le Lot. Le quartier riverain de la Garonne, à La Réole, s'appelle d'ailleurs aujourd'hui encore le Rouergue. Des contacts se sont peu à peu établis tout au long de la Garonne et du Lot, entre ceux qui avaient un intérêt en commun dans le trafic des rivières. La famille de Gironde s'est certainement laissée glisser de cette manière vers La Réole où l'un de ses cadets a dû, par mariage, relever une ancienne famille locale. Arnaud 1er de Gironde, lui-même né en Rouergue, va bâtir non loin de La Réole, au confluent du Dropt et de la Garonne, le premier château de Gironde hors du Rouergue. Le lieu s'intitulera, après lui, Gironde s/Dropt. Le château dont il existe des gravures disparaîtra ors de la construction de la ligne de chemin de fer de Bordeaux…..

....Enfin, et ce n'est pas le moins remarquable, la famille de Gironde d'Aquitaine a eu le singulier honneur de donner son nom à l'estuaire de la Gironde. On trouve, en plusieurs parts, mention de cet événement avec toutefois quelques variantes; le plus grand nombre d'auteurs considère que c'est le roi Henri II Plantagenêt qui demanda à Arnaud de Gironde, seigneur de Gironde s/Dropt, d'aller départager les riverains de la Dordogne et de la Garonne qui se disputaient pour savoir quelle rivière devait conserver son nom après leur réunion au bec d'Ambez. Le médiateur ne sut trouver d'autre moyen d'accommodement que de donner son propre nom à l'estuaire et le roi d'Agleterre approuva sa décision. C'est ainsi que le département où abondent des crus si renommés porte un nom d'origine rouergate. »

Calendrier de l'année

AGAM	FDMF, ARAMA, Associations
26 mars 2006: CA à Carbon Blanc	11 mars 2006: AG ARAMA en Gironde
1 er avril 2006: Démonstration de repiquage des meules à Coubeyrac, moulin de Pivert, avec repas	25 mars 2006: nettoyage moulin d'Eynesse
18 juin 2006: Journée nationale des moulins	7,8,9 avril 2006: Congrès FDMF—TOULOUSE
	22,23 avril: Voyage ARAMA de Cap Dropt à Caudrot...
23 ou 30 juin: Conférence AGAM à St André de Cubzac dans le cadre des Rencontres Estuariennes	11 au 16 mai2006: Voyage Angleterre (organisé par l'Association Moulin de Maître Pierre et l'Association des Amis des moulins de Charente Maritime)
2 juillet: CA AGAM à Périssac	10 et 11 juin 2006: Rencontres Estuariennes à Blaye
Octobre 2006: Animation Moulins à St Savin de Blaye (date à préciser)	1er juillet 2006: CA ARAMA en Dordogne
5 novembre 2006: CA AGAM à St Médard en Jalles au moulin de Lucie Lamy	17 et 18 septembre : Journées du Patrimoine
18 et 19 novembre 2006: Rencontres de l'AGAM au Musée d'Aquitaine (date à confirmer)	30 septembre: CA ARAMA dans les Landes
10 décembre: AG AGAM à Verdelais avec visites	Octobre 2006: voyage d'étude FDMF dans le Var ou les Ardennes (à préciser ultérieurement)

Du côté des contes, légendes, poésies…

Le meunier de Barbaste

De bon matin, me suis levée
Toute pieds nus, déchaussée
Dans le jardin, je suis entrée
Pour cueillir la rose musquée
Elle était fleurie, je l'ai coupée
A la ceinture je l'ai mise
Tout en dansant, elle est tombée
« Jeune meunier ! Tu me l'as volée!
Rends-moi la rose musquée! »
« Elle ne te sera jamais rendue
Que tu ne me l'aie payée ! »
« De quoi veux-tu qu'elle soit payée »
« Tu dois le savoir, toi, fillette? »
« J'aime bien mieux être brûlée
Que d'un meunier, être fleurie! »

« Le meunier de Barbaste » - Souvenir du roi Henri IV qui fit une expédition, militaire et galante, près du moulin de Barbaste.

Moulin Henri IV ou de Barbazan (photo site ARAMA)

Brèves…

- *Le prochain Congrès de la Fédération Française des Moulins (notre Fédération!) se tiendra à Toulouse les 8, 9 et 10 avril 2006. Un bonne occasion de visiter et de découvrir les moulins de Haute Garonne.*
- *Le voyage d'étude de la FDMF se fera soit dans les Ardennes, soit dans le Var. Décision sous peu, chaque département préparant un programme. Nous ne manquerons pas de vous en informer.*
- *L'Association Régionale des Amis des Moulins d'Aquitaine (ARAMA) prépare un voyage sur la découverte du Dropt, de la source à l'embouchure les 22 et 23 avril 2006.*
- *Pensez-vous à consulter le site de l'ARAMA? Vous pouvez accéder aux informations des départements de l'Aquitaine des moulins. Cliquez sur « Gironde » et vous êtes chez vous, à l'AGAM !*

Adresse: http://www.aramaquitaine.fr

- *Le dernier CA de l'AGAM s'est tenu le 15 janvier 2006 à St André de Cubzac.*
- *Rendez-vous au 1° avril pour le la démonstration de repiquage des meules où nous pourrons manger ensemble. Cela remplacera le méchoui !*
- *Dans le cadre des Journées estuariennes 2006, l'Agam s'est engagée à une présentation des moulins des communes de l'estuaire… Adhérents du Blayais, du Bourgeais et du Médoc aidez-nous ! Les amis des moulins des Charentes Maritimes travaillent avec nous ! (Contacter A. Eyquem 05 56 91 88 50)*
- *L'AGAM prépare avec la Communauté de commune de St Savin de Blaye une manifestation consacrée au moulin à eau des seize communes concernées, au mois d'octobre 2006. Si vus avez des informations (photos, cartes postales, documents, témoignages,… prière de nous en faire part).*

(Contacter M. et Mme CAZIMAJOU 25 rue Paul Petit 33920 St Savin)

PENSEZ à renouveler votre cotisation si vous avez oublié !

Le moulin de Barbaste, en Lot et Garonne

Le moulin de Barbaste est bâti peu avant 1308, sur la rive droite de la Gélise. A cette date, il est acheté par la famille d'Albret et deviendra plus tard propriété d'Henri IV. C'est un édifice fortifié de plan carré, flanqué de 4 tours d'angle également carrées. Ce moulin constituait avec le pont un ensemble défensif sur la Ténarèze, ancienne voie romaine reliant les Pyrénées à la Garonne. Au milieu du XIXe siècle, il est transformé en minoterie équipée de 8 paires de meules entraînées par une turbine hydraulique et une machine à vapeur. Les vastes entrepôts commerciaux alors construits témoignent de l'opulence de l'exploitant. Sur le tympan de la porte d'entrée, le décor, formé de sacs et barils de farine, rappelle l'activité des lieux.

(Texte site Ministère de la culture:
Http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/itiinv/nerac)

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS DES MOULINS DE LA GIRONDE
(AGAM 33)

Rassemble:
- **Les amis des moulins de la Gironde**
- **Des propriétaires et non propriétaires de moulins**
- **Des élus**
- **des associations locales**

Ses buts:
- **Etudier les moulins**
- **Faire connaître les moulins**
- **Inciter à la restauration authentique des moulins**
- **Valoriser les moulins comme patrimoine vivant (mécanique en état de marche)**
- **Etendre la connaissance des moulins aux pays européens**
- **Publier et encourager la diffusion de livres et toutes les revues sur les moulins.**

Responsable de la parution
Alain EYQUEM
Comité de rédaction
Alain EYQUEM
Josette ASNI
Dany BERTHIOT
Mise en page
Alain EYQUEM
ISSN *1773-3480*
Impression: COPIFAC Bx
Photos Francis Bonneteaud, Eric Charpentier, J.Constantin, A.Eyquem, LydieMenu.